



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Conseil du mardi 29 juin 2021

COMPTE-RENDU

Étaient présents :

Président : Pierre Arnaud

Vice-présidente : Martine Schmit

Elus municipaux : Renaud Anzieu

Collège des habitants

Roberto Bellucci, Etienne Durand-Viel, Francis Flamand, Margaux Honnet, Thien Anh Lam, Sabine des Roseaux, Frédéric Tokatlian

Collège des associations

Pierre-Jean Airaud, Brice Berthe, Gaëlle Boix-Betheuil, Michel Carré, Anne-Laure Formento, Marc Meyer, Marie-Noëlle Roger, Hélène Schützenberger, Geneviève Silvestre, Chantal Simian

Personnes nommées

Alain Bonnaud, Philippe Mezzadri, Guillemette Millière, Francis Naudin

Invitée : Isabelle Thomas, directrice de la maison de quartier

Excusés : Marie-Christine Claraz, Nicolas Fouquet, Nicolas Jehl, Michel Lefèvre, Arnaud Poulain, Jean-Claude Séguier, Jean-Marc Vincent

Absents : Emmanuelle Broquard-Lelaidier, Antoine Divan, Virginie Dubois, Catherine Mordant

La réunion a lieu en salle Alain Pougault, stade de Porchefontaine.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 18 mai

Après prise en compte de deux modifications de détail, le CR du 18 mai est approuvé à l'unanimité.

2. Intervention de M. François DARCHIS, conseiller municipal délégué à l'environnement et aux projets innovants, et de Mme Cathy BIASS-MORIN, directrice des espaces verts

François DARCHIS présente ses délégations et met l'accent sur la transversalité, en précisant qu'à travers les espaces verts on peut rendre une ville plus écologique et donner un éclairage sur la ville durable.

François DARCHIS donne des indications sur le « plan arbre et patrimoine » qui sera mis en œuvre en septembre et donnera lieu à des délibérations du Conseil municipal et à des articles dans le magazine Versailles.

- Il s'agit de mettre en valeur les arbres, le patrimoine naturel ; l'arbre se soigne, se remplace car il vit, meurt, subit des maladies, est sensible au soleil, à la sécheresse ...
- L'arbre est considéré comme faisant partie du patrimoine versaillais, qui ne se réduit donc pas au patrimoine bâti. Le patrimoine naturel constitue une part importante dans le concept de « ville durable »
- A Versailles, beaucoup de plantations ont été faites dans les années 50-60, et sont affectées par le vieillissement et parfois des problèmes sanitaires
- Certaines espèces, comme le tilleul, sont surreprésentées : il faut viser à diversifier le patrimoine génétique dans le cadre d'une « gestion dynamique ». Les clones, plus fragiles, doivent être limités
- Les arbres sont fréquemment taillés suivant une « coupe architecturée » : cette contrainte pour l'arbre sera moins appliquée à l'avenir
- Il est souhaitable d'étendre la canopée, et donc les espaces ombragés afin de réduire les îlots de chaleur
- La place de l'arbre dans l'urbanisme sera revalorisée. Dans la pratique des travaux publics (cf. enfouissement des lignes aériennes) les arbres et leurs racines devront être mieux préservés
- Les habitants, qui possèdent la majeure partie des arbres dans leurs terrains privés, seront impliqués, ainsi que les conseils de quartier ; ils seront incités à planter, voire à laisser les arbres déborder au-dessus de la voie publique (sans en gêner le passage)
- Il sera insisté sur les bonnes règles en matière d'urbanisme, par ex. la perméabilisation des sols

Question : Y aura-t-il une place pour les arbres fruitiers ? Réponse : envisageable ponctuellement si la production des fruits est gérée. François Darchis souligne l'importance de traiter ce sujet au niveau des quartiers.

Cathy BIASS-MORIN présente ensuite deux projets :

- 1. La réfection du jardin de la crèche Veslot**, prévue en juillet-août (dépense 130 k€), avec agrandissement de l'espace utilisable, avec la disparition de clôtures inutiles, de l'escalier

existant, du bac à sable qui n'est plus aux normes, emploi de matériaux adaptés et création d'une porte sur l'impasse utile aux services techniques et issue de secours.

2. Le Parc des Nouettes, espace co-géré par la ville et l'ONF :

- La ville projette de développer la végétation, en plantant des essences forestières, et de refaire le grillage uniquement côté Berthelot, au droit du lieu de passage le plus fréquenté
- L'ONF laisse les branches et arbres coupés au sol, la ville intervient pour dégager a minima troncs et branches
- La ville laisse une part des espaces enherbés en herbes hautes pour favoriser les insectes
- Pour l'aire de jeux, actuellement vide, qui a dû être démontée à la suite d'importantes dégradations à l'issue de sa remise en état, la ville propose d'installer un ou deux jeux sommaires, ou même de la supprimer. Les jeux doivent être en bois et cordes (pas de plastique ni acier sur ce site)
- Le trampoline a été réparé (réfection complète suite à vandalisme, coût 5 000 €) mais en cas de nouvelle dégradation volontaire, la ville pourrait être amenée à le supprimer

Madame Biass Morin indique qu'à partir de septembre, la direction accueille une chargée de biodiversité et écologie urbaine.

Un échange s'ensuit dont il ressort que :

- Le conseil de quartier remettra en septembre à la ville un avis sur les propositions faites, après examen par la commission espaces verts
- Les réactions à chaud expriment le souhait d'un maintien de l'aire de jeux avec des équipements adaptés, la réparation du grillage sur l'ensemble du périmètre
- De façon générale, le parc doit répondre à une attente prioritaire des familles avec enfants, et des nourrices. Il faut une part d'espaces ouverts, propices à courir et jouer, en visibilité et en sécurité.

Il est signalé le mauvais état du chemin en lisière de bois longeant les équipements sportifs.

3. Travaux des commissions

Deux groupes de travail de la commission « circulation-voirie » exposent leurs résultats.

Groupe « Rue Rémont » (présentation Anne-Laure Formento)

Le groupe a travaillé en poursuivant deux objectifs :

1/ apaiser le trafic routier au regard des spécificités de la rue (usages variés : piétons, vélos, centres sportifs)

- diminuer la circulation de transit aux heures de pointe
- rendre effective la limitation de vitesse à 30 km/h

2/ renforcer la sécurité

Le groupe a fait un diagnostic complet et propose des pistes d'amélioration, établies tronçon par tronçon. Une visite de terrain approfondie a été menée avec la participation des services techniques municipaux.

Une transmission écrite des propositions du conseil pourra être faite en septembre.

Groupe « contournement du marché » (présentation Alain Bonnaud)

Le Maire a validé le maintien de la configuration étendue du marché avec emprise sur la rue Coste. La déviation des véhicules doit être organisée en amont de l'impasse Porcher : des panneaux seront disposés dès le carrefour Albert Sarraut, puis au carrefour Victor Hugo.

Le groupe propose un schéma d'inversion du sens de circulation dans l'impasse Porcher (entrée par Yves le Coz, sortie rue Coste). Chacun est invité à réfléchir aux avantages et inconvénients avant vote pour avis en séance du 14 septembre.

NB : faute de temps, les sujets sur la signalétique aux entrées de quartier et sur l'extinction de l'éclairage public sont reportés à la réunion suivante. Il est cependant demandé de réfléchir d'ici là sur la possibilité d'un test d'extinction de l'éclairage public pendant 4 mois.

4. Questions diverses

- Commissions animation-communication : Marie-Christine Claraz est contrainte de se retirer provisoirement pour raisons personnelles. Margaux Honnet se propose de lui succéder pour réunir et animer la commission. Marie-Christine ne pourra pas non plus assurer le secrétariat des réunions. Les intéressés se manifesteront auprès de Pierre.
- Sanisettes Decaux place du marché : la ville installera ce mobilier très attendu par les commerçants du marché et qui sera à disposition du public. Le point exact d'implantation est en discussion avec les services et à valider par la municipalité. Ce sera probablement impasse Porcher, en lieu et place de l'actuel WC provisoire.
- Inondations d'orages :
 - Rue Pierre Curie, suite à réclamation des riverains, et appui du conseil de quartier, la direction du cycle de l'eau de Versailles Grand Parc va installer six avaloirs supplémentaires qui abaisseront la fréquence des inondations par ruissellement. Travaux début juillet.
 - Suite au dernier orage du 4 juin, une douzaine de signalements ont été transmis à Pierre Arnaud, qui transmettra à VGP en appelant l'attention des services sur la vulnérabilité de certains secteurs du quartier.
- Elections : suite à l'appel du maire plusieurs conseillers de quartier ont été assesseurs, ainsi que plusieurs habitants. Première expérience pour certains, à renouveler. Les trois bureaux du quartier ont bien fonctionné.
- Permanences : tenue le 12 juin sur la place du marché. La prochaine est le 10 juillet (Margaux Honnet - Arnaud Poulain – Frédéric Tokatlian) une table et un oriflamme sont disponibles à la mairie (bureau de Mme Perthuis).

Fin de la séance à 22h20.